

ORGANISATION DU CURSUS

Dès la 1^{re} année, le cursus se divise en trois parcours (parcours 1. *Mondes anciens et médiévaux* ; parcours 2. *Le monde moderne et contemporain* ; parcours 3. *Métiers des archives, des bibliothèques ; médiation de l'histoire & Humanités numériques*). Un tronc commun aux trois parcours existe en Master 1. En Master 1 et 2, le choix des cours est déterminé en fonction du sujet de recherche et de la poursuite du parcours académique et professionnel. Ce choix, qui donne lieu à signature d'un contrat pédagogique, doit être conduit en étroite collaboration avec la directrice ou le directeur de recherche.

MASTER 1^{RE} ANNEE

L'objectif de cette première année de Master est avant tout de donner les instruments méthodologiques et les connaissances nécessaires à la mise en œuvre d'un projet de recherche – ou à l'intégration dans les milieux des archives et bibliothèques, ainsi que de la médiation de l'histoire, pour le parcours 3. Parallèlement à une première expérience de recherche, se poursuit l'acquisition d'une culture historique et de connaissances complémentaires (en langues, notamment).

MASTER 1. SEMESTRE 7

Au semestre 7, deux cours de tronc commun obligatoires doivent être suivis par l'ensemble des étudiantes et étudiants, quel que soit leur parcours :

TRONC COMMUN – Méthodologie de la recherche (6 ECTS)

Ce cours magistral (2h de CM par semaine) est consacré à un enseignement général de méthodologie de la recherche. Les étudiantes et étudiants doivent, par ailleurs, former des groupes de 3 à 8 et développer un petit projet collectif, en fonction des affinités entre leurs sujets ou de leurs choix. Ce projet collectif est conduit dans la seconde moitié du 1^{er} semestre et au 2^d semestre (*cf.* semestre 8 : *Projets collectifs de recherche*). Il est supervisé par une enseignante ou un enseignant du département d'histoire et peut consister dans l'organisation d'une conférence ou d'une exposition, dans la rédaction d'un billet de blog, d'un article, d'une nouvelle *etc.* L'objectif de ces projets est de développer la capacité et le goût du travail en collaboration, élément essentiel dans la démarche de recherche.

TRONC COMMUN – Méthodologie de la recherche : ateliers de mise en pratique (3 ECTS)

Les travaux dirigés se répartissent entre trois ateliers dont les thèmes, pour l'année 2019-2020, seront :

Atelier 1 (12 HETD). *Le traitement des archives.*

Atelier 2 (12 HETD). *La confrontation de sources de différentes natures.*

Atelier 3 (12 HETD). *L'approche projet appliquée à la recherche.*

Les étudiantes et étudiants doivent suivre 2 de ces 3 ateliers, soit 24h pour eux. Ces ateliers ont pour objectif d'approfondir certains aspects de la méthodologie. Ils doivent être choisis en fonction du sujet de recherche.

PARCOURS 1. MONDES ANCIENS ET MEDIEVAUX

- *Séminaire de spécialité* (3 ECTS ; 24h CM)

L'étudiante ou étudiant choisira, en fonction du thème de son mémoire, entre les 3 séminaires proposés : Sciences de l'Antiquité ; Histoire ancienne ; Histoire médiévale.

Le principe d'un séminaire de recherche est qu'il permet, sur un ou des thèmes donnés, d'envisager avec les étudiantes et étudiants la recherche en train de se faire, les enjeux épistémologiques et historiographiques sur telle ou telle question.

- *Séminaire transversal* (3 ECTS ; 24h CM)

Ce séminaire est suivi par tous les étudiantes et étudiants inscrits en parcours 1.

Le principe est le même que les séminaires de spécialité, mais l'équipe associe un membre du département de lettres classiques, un historien antiquisant et un médiéviste, sur une thématique qui change chaque année. Ce séminaire permet d'envisager l'enjeu d'une problématisation sur le temps long et le croisement des approches littéraire et historique.

- *Cours spécialisés : Méthodologie et épistémologie* (6 ECTS ; 24h CM ; 12h TD).

Les étudiantes et étudiants choisissent entre 3 cours de Méthodologie et épistémologie (en fonction de leur sujet de recherche (Sciences de l'Antiquité ; histoire ancienne ; histoire médiévale). Cet enseignement doit permettre d'approfondir des enjeux méthodologiques et épistémologiques propres à la période, en complément avec ce qui est proposé dans le tronc commun.

- *Mémoire* (3 ECTS).

Le travail sur le mémoire de recherche commence dès le semestre 7, en coordination avec la directrice ou le directeur de recherche. Ce travail fait l'objet d'une évaluation sous forme de « rapport d'étape », dont le contenu est à déterminer avec la directrice ou le directeur de recherche.

- *Langue ancienne ou médiévale ou ancien français* (3 ECTS)

A choisir en fonction du sujet de mémoire.

- *Langue vivante étrangère* (3 ECTS)

Il est obligatoire d'être titulaire d'un niveau B2 en langue vivante à l'issue du Master. La maîtrise des langues vivantes fait de toute façon partie de la formation en recherche.

PARCOURS 2. LE MONDE MODERNE ET CONTEMPORAIN

- *Mémoire* (9 ECTS), dont *accompagnement du mémoire 1*

Le travail sur le mémoire de recherche commence dès le semestre 7, en coordination avec la directrice ou le directeur de recherche. L'accompagnement du mémoire consiste dans des séances de réflexion collective sur l'avancement du mémoire. Un « rapport d'étape », dont le contenu est à déterminer avec la directrice ou le directeur de recherche, est rendu dès la fin du semestre 7.

- *Cours spécialisés 1-2 en Histoire moderne et contemporaine : culture de l'historien* (2 UE au choix (24h CM) = 6 ECTS)

Les étudiantes et étudiants ont à choisir 2 enseignements dans une liste de 8 : à l'échelle des 2 années de Master, chaque étudiante ou étudiant aura donc suivi 4 des 8 enseignements au choix (les mêmes cours sont ouverts au S7 et au S9). Le choix de ce cours doit être déterminé par le sujet de recherche.

Liste des cours spécialisés :

Cours spécialisé 1. Histoire des représentations

Cours spécialisé 2. Anthropologie historique

Cours spécialisé 3. Espaces et circulations

Cours spécialisé 4. Savoirs et pouvoirs

Cours spécialisé 5. Environnement et société 1 : Expertise

Cours spécialisé 6. Environnement et société 2 : Dynamiques

Cours spécialisé 7. Aires culturelles extra-européennes 1

Cours spécialisé 8. Aires culturelles extra-européennes 2

- *Séminaires et activités des laboratoires de recherche* (3 ECTS)

Le Master est articulé avec les laboratoires de recherche de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (MMSH). Au semestre 7, les étudiantes et étudiants devront suivre 24h étudiant dans les laboratoires (colloques, séminaires). L'évaluation consistera assez logiquement dans un compte rendu des séminaires et activités suivis.

Liste des principaux laboratoires concernés pour le parcours 2 :

IMAF. *Institut des mondes africains*

IRASIA. *Institut de recherches asiatiques* (attention, ce laboratoire n'est pas située à la MMSH, mais à la Maison de la Recherche, sur le site Schuman)

IREMAM. *Institut de recherches et d'études sur les mondes arabes et musulmans*

TELEMME. *Temps, Espaces, Langages, Europe Méridionale - Méditerranée*

Suivre l'actualité de ces laboratoires sur leur site propre et sur le site de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme : <http://www.mmsch.univ-aix.fr/> et consulter la directrice et le directeur de recherche.

- *Langue vivante étrangère* (3 ECTS)

Il est obligatoire d'être titulaire d'un niveau B2 en langue vivante à l'issue du Master. La maîtrise des langues vivantes fait de toute façon partie de la formation en recherche.

PARCOURS 3. METIERS DES ARCHIVES, DES BIBLIOTHEQUES ; MEDIATION DE L'HISTOIRE & HUMANITES NUMERIQUES

- *Histoire des institutions médiévales modernes et contemporaines* (6 ECTS) (24h CM ; 24h TD)

Il s'agit d'un enseignement d'histoire des institutions destiné à fournir une culture générale en histoire de l'État, des institutions et de l'administration. Ces connaissances sont indispensables aux étudiantes et étudiants qui se destinent aux métiers de la conservation, afin de comprendre le contexte de production des documents qu'ils auront à classer ; mais elles sont aussi requises dans la plupart des concours de la fonction publique nationale et territoriale pour des candidates et candidats qui doivent maîtriser le cadre administratif dans lequel elles et ils sont amenés à évoluer.

- *Objets, politiques et pratiques culturelles* (6 ECTS) (36h)

Ce cours est mutualisé avec le master « Monde du livre » du département de Lettres modernes. Son contenu porte sur l'histoire des objets culturels, en particulier le livre, des pratiques culturelles (lecture, fréquentation des bibliothèques et des musées) et sur les politiques culturelles (notion de patrimoine, politiques de la culture) en France. Il vise à délivrer des connaissances de culture générale sur ces sujets, essentiels pour des étudiantes et étudiants se destinant aux métiers de la conservation, de la médiation culturelle et du patrimoine.

- *Découverte de l'environnement professionnel* (6 ECTS)

Ce cours est conçu comme un enseignement de découverte des différents environnements professionnels possibles pour les étudiantes et étudiants de ce parcours, c'est-à-dire à la fois des sites, des métiers et des pratiques professionnelles associées. L'enseignement est conçu en trois blocs de quatre séances chacun, portant sur les bibliothèques, les humanités numériques et les archives. Les étudiantes et étudiants sont amenés à se rendre sur différents sites pour suivre des journées complètes assurées par des professionnels. Les matinées sont consacrées à une présentation générale des institutions ou lieux visités (missions, services, visite des locaux *etc.*) tandis que des travaux pratiques sont organisés les après-midis pour permettre aux étudiantes et étudiants de s'exercer, par une tâche pratique qui leur est confiée, à l'une des missions professionnelles qui leur ont été présentées.

- *Option en histoire* (3 ECTS) (24 HTD)

Les étudiantes et étudiants ont le choix entre trois enseignements de S5 ayant trait à l'histoire des images fixes ou animées. Ce choix thématique vise à leur apporter les connaissances et notions nécessaires à une approche historique d'un matériau iconographique qu'elles et ils seront amenés à manipuler dans le cadre de leurs futures missions de conservation, archivage, médiation culturelle.

Les cours en question sont :

HIS E92 : Introduction à l'étude des images médiévales

HIS E93 : Pour une histoire du visuel

HIS E94 : Image et histoire

MASTER 1. SEMESTRE 8

Un dernier cours de tronc commun, qui concerne les étudiantes et étudiants des trois parcours, a lieu au second semestre :

TRONC COMMUN – Projets collectifs de recherche (6 ECTS)

Ce cours consiste dans la poursuite des projets collectifs définis au semestre 7. Le résultat peut consister dans tous types de production : organisation d'une conférence ; rédaction d'un article ou d'une nouvelle ; organisation d'une exposition *etc.* Une évaluation unique est donnée à tous les participants aux projets.

PARCOURS 1. MONDES ANCIENS ET MEDIEVAUX

- Formation à la recherche (3 ECTS ; 6h par étudiant)

Les heures de travaux dirigés permettent d'approfondir des points méthodologiques spécifiques en complément du tronc commun.

Les étudiantes et étudiants sont invités, par ailleurs, à suivre les séminaires et colloques des laboratoires de recherche de la MMSH (un rapport sur un de ces séminaires pourra être envisagé comme évaluation).

Liste des principaux laboratoires concernés pour le parcours 1 :

CCJ. Centre Camille Jullian. *Histoire et archéologie de la Méditerranée et de l'Afrique du Nord de la Protohistoire à la fin de l'Antiquité*

CPAF-TDMAM. Centre Paul-Albert Février. *Textes et documents de la Méditerranée antique et médiévale*

LA3M. Laboratoire d'archéologie médiévale et moderne en Méditerranée

TELEMM. *Temps, Espaces, Langages, Europe Méridionale - Méditerranée*

Suivre l'actualité de ces laboratoires sur leur site propre et sur le site de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme : <http://www.mmssh.univ-aix.fr/> et consulter la directrice et le directeur de recherche.

- Mémoire (12 ECTS).

A la fin du Master 1, une première étape de rédaction fait l'objet d'une évaluation. C'est à l'étudiante ou l'étudiant de déterminer, avec sa directrice ou son directeur de recherche, en quoi consiste cette rédaction, qui peut n'être qu'une étape d'un projet pensé sur les deux années de Master.

- Mémoire (soutenance) (3 ECTS).

On s'attachera notamment à évaluer la qualité de la présentation orale et la capacité à dialoguer avec les membres du jury de soutenance.

- Cours spécialisés (3 ECTS ; 24h CM)

Poursuite de la formation en fonction des thèmes de recherche, dans des cours d'approfondissement de l'analyse des sources (Ecdotique et critique textuelle ; Analyse des sources en histoire ancienne ou médiévale) : l'UE est pensée comme celle de S7 en fonction des étapes du mémoire, notamment pour illustrer les enjeux de constitution et d'interprétation des corpus.

- Langue ancienne ou médiévale ou ancien français (3 ECTS)

Dans la continuité du cours choisi au semestre 7, évidemment.

PARCOURS 2. LE MONDE MODERNE ET CONTEMPORAIN

- Formation à la recherche en histoire moderne ou contemporaine (3 ECTS)

Ce cours est constitué de 12h CM par période (histoire moderne ou contemporaine) consacrées à des approfondissements méthodologiques. S'y ajoutent 6h de TD (par période) consacrées à la préparation des travaux des laboratoires. Enfin, au moins 6h d'assiduité aux travaux des laboratoires (journée d'études par

ex.) sont prévues. L'évaluation consistera par exemple dans le compte rendu des travaux suivis dans un laboratoire.

- *Mémoire* (12 ECTS).

A la fin du Master 1, une première étape de rédaction fait l'objet d'une évaluation. C'est à l'étudiante ou l'étudiant de déterminer, avec sa directrice ou son directeur de recherche, en quoi consiste cette rédaction, qui peut n'être qu'une étape d'un projet pensé sur les deux années de Master.

- *Soutenance de mémoire* (3 ECTS)

On s'attachera notamment à évaluer la qualité de la présentation orale et la capacité à dialoguer avec les membres du jury de soutenance.

- *Option à choix pluridisciplinaire* (6 ECTS)

Choix d'un cours dans une liste close, dans la perspective de renforcer ou diversifier la culture historique. La liste des cours figure sur le contrat pédagogique distribué à la rentrée.

PARCOURS 3. METIERS DES ARCHIVES, DES BIBLIOTHEQUES ; MEDIATION DE L'HISTOIRE & HUMANITES NUMERIQUES

- *Pratique professionnelle* (6 ECTS)

Enseignement qui prolonge celui du semestre 7 (découverte de l'environnement professionnel), en mettant davantage l'accent sur les pratiques et tâches professionnelles que sur les lieux et institutions. Il est également partagé en trois blocs (Bibliothèques, humanités numériques, archives). Il est délivré par des professionnels qui initient les étudiants à une problématique ou une tâche particulière aux métiers de la conservation, de la collecte ou de la médiation culturelle.

- *Stage professionnel 1* (6 ECTS)

Stage de 4 semaines à visée professionnelle donnant lieu à un rapport de stage.

- *Bureautique avancée* (3 ECTS)

Enseignement délivré par le département d'informatique d'AMU dans le cadre de l'offre de formation en master délivrée par ce département. Il consiste dans l'apprentissage des notions et techniques de bases pour l'utilisation des tableurs.

- *Mémoire* (9 ECTS)

Mémoire professionnel rédigé sous la direction de l'une des responsables du parcours en concertation avec une tutrice ou un tuteur professionnel. Les sujets sont déterminés par les professionnels des bibliothèques, des archives et des humanités numériques et portent par exemple sur des fonds, des collections, ou la manipulation professionnelle des instruments de recherche nécessaire à l'élaboration d'un corpus archivistique. Le jury de soutenance est composé d'enseignants chercheurs et de professionnels.

MASTER 2^{DE} ANNEE

Cette seconde année du Master a deux objectifs principaux : la rédaction d'un mémoire de recherche (qui peut ou non déboucher sur un sujet de doctorat) ; la transition vers la suite du parcours académique ou l'insertion professionnelle (stage(s) professionnel(s) obligatoire(s) ; anticipation de la préparation aux concours de l'enseignement).

MASTER 2. SEMESTRE 9

PARCOURS 1. MONDES ANCIENS ET MEDIEVAUX

- *Mémoire* (12 ECTS)

A penser comme une première étape de rédaction, si le sujet est la poursuite de celui donné en M1, ou comme l'établissement d'un nouveau corpus : à déterminer avec la directrice ou le directeur de recherche.

- *Séminaire de spécialité* (3 ECTS ; 24h CM)

Cf. S7.

- *Séminaire transversal ou préparation à l'agrégation* (3 ECTS)

Cf. S7 pour le séminaire transversal. Les étudiantes et étudiants se préparant aux concours de l'enseignement doivent suivre à la place, dans la préparation à l'agrégation, une deuxième question qui sera encore programme du concours l'année suivante.

- *Cours spécialisés* (3 ECTS ; 24h CM)

Les étudiantes et étudiants choisissent entre 3 cours (Atelier thématique (Antiquité) – 1 ou 2 (mutualisés entre Sciences de l'Antiquité et l'histoire ancienne) ou Atelier de recherche en histoire médiévale) en fonction de leur sujet de recherche.

- *Option à choix pluridisciplinaire ou préparation à l'agrégation* (6 ECTS).

Choix d'un cours dans une liste close, dans la perspective de renforcer ou diversifier la culture historique. La liste des cours figure sur le contrat pédagogique distribué à la rentrée. Les étudiantes et étudiants se préparant aux concours de l'enseignement doivent suivre, dans la préparation à l'agrégation, la seconde question qui sera encore programme du concours l'année suivante.

- *Langue ancienne ou médiévale ou ancien français* (3 ECTS)

Dans la continuité des cours suivis en Master 1, en principe.

PARCOURS 2. LE MONDE MODERNE ET CONTEMPORAIN

- *Accompagnement du mémoire 2* (3 ECTS).

Cours de méthodologie (12h CM en histoire moderne et contemporaine) et encadrement de la rédaction du mémoire (6h TD par groupe : histoire moderne ou contemporaine).

- *Mémoire* (12 ECTS)

A penser comme une première étape de rédaction, si le sujet est la poursuite de celui donné en M1, ou comme l'établissement d'un nouveau corpus : à déterminer avec la directrice ou le directeur de recherche.

- *Cours spécialisés 1-2 en histoire moderne et contemporaine* (2 UE au choix (24h CM) ; 6 ECTS)

Cf. S7.

- *Séminaires et activités des laboratoires de recherche* (3 ECTS)

Cf. S7.

- *Option à choix pluridisciplinaire ou UE de préparation à l'agrégation (6 ECTS)*

Choix d'un cours dans une liste close, dans la perspective de renforcer ou diversifier la culture historique. La liste des cours figure sur le contrat pédagogique distribué à la rentrée. Les étudiantes et étudiants se préparant aux concours de l'enseignement doivent suivre, dans la préparation à l'agrégation, une des questions qui seront encore programme du concours l'année suivante.

PARCOURS 3. METIERS DES ARCHIVES, DES BIBLIOTHEQUES ; MEDIATION DE L'HISTOIRE & HUMANITES NUMERIQUES

- *Droit et management des biens culturels (3 ECTS)*

Enseignement mutualisé avec le master 2 « Métiers de la mémoire et du patrimoine » de la faculté de droit d'AMU. Le cours, délivré par un enseignant-chercheur en droit, présente les enjeux juridiques de la conservation et de la transmission des biens culturels. Il vise à apporter les notions de base indispensables à l'exercice de ces métiers et à la préparation des concours de la fonction publique nationale et territoriale.

- *Médiation, publics et numérique (6 ECTS)*

Cette unité d'enseignement a pour objectif d'accompagner les futur-e-s bibliothécaires et archivistes dans l'intégration des humanités numériques dans leurs pratiques professionnelles : Comment valoriser des sources ? Comment structurer les données numérisées pour mieux les diffuser ? Quelles modalités participatives des publics mettre en place dans un centre de ressources ? Quel appui à la recherche peut-on proposer aux usagers ? Les enseignements sont délivrés en majeure partie par des professionnels. Ce cours est à l'origine du carnet de recherche hypothèses du parcours 3 qui est enrichi tous les ans par les étudiants qui y postent des billets de blog dont les sujets sont relatifs à la thématique du cours.

- *Techniques professionnelles (6 ECTS)*

Cet enseignement technique, délivré par des professionnels, comporte deux volets distincts mais complémentaires. Le premier porte sur les missions de conservation et restauration des biens culturels en général, et des archives plus particulièrement. Le second consiste en une introduction au traitement bibliographique en bibliothèque : sensibilisation aux problématiques actuelles face à l'évolution et à la diversification des outils (web), apprentissage des techniques de base de traitement bibliographique (normes et formats), indexation, initiation au catalogage, à l'usage des métadonnées.

- *Orientation professionnelle : préparation aux concours (3 ECTS)*

Assuré au Centre régional de formation aux carrières des bibliothécaires (CRFCB) situé à Saint-Charles par des professionnels et une enseignante du département de lettres moderne, ce cours est une préparation aux épreuves des concours de catégorie A et B pour les bibliothécaires et aux concours du patrimoine. Il propose une préparation aux épreuves écrites (composition, note de synthèse) et orales.

- *Option : pratique professionnelle sur site (9 ECTS)*

Les étudiants ont le choix entre deux options : archives ou bibliothèques. Ces enseignements sont des TP visant à leur faire acquérir les bases des savoirs d'une profession.

En archives les étudiants sont initiés aux normes de descriptions et au cadre méthodologique de classement ; à l'archivage électronique, au classement, à la description et à l'indexation des fonds écrits ou iconographiques.

En bibliothèques les étudiants sont formés à la politique documentaire (chaîne du document), à l'indexation, à l'évaluation et à la démarche qualité et sont sensibilisés aux services innovants en bibliothèques.

- *Langue vivante étrangère (3 ECTS)*

Il est obligatoire d'être titulaire d'un niveau B2 en langue vivante à l'issue du Master. La maîtrise des langues vivantes fait de toute façon partie de la formation professionnelle.

MASTER 2. SEMESTRE 10

PARCOURS 1. MONDES ANCIENS ET MEDIEVAUX

- Stage professionnel (6 ECTS)

Ce stage devra être préparé attentivement au second semestre du M1 : il s'agit d'un stage d'observation destiné à découvrir un milieu professionnel (ou à en approfondir la connaissance) ; il sera déterminé en fonction du choix de poursuites d'études ou d'insertion professionnelle. Le stage est encadré par un professionnel, mais en liaison avec la directrice ou le directeur de recherche.

Les trois notes suivantes correspondent à la rédaction finale du mémoire de recherche (une attention spécifique est accordée à sa présentation matérielle) et à sa soutenance.

- Mémoire – recherche (15 ECTS)

- Mémoire – mise en forme (3 ECTS)

- Mémoire – soutenance (6 ECTS).

PARCOURS 2. LE MONDE MODERNE ET CONTEMPORAIN

- Stage professionnel (6 ECTS)

Ce stage devra être préparé attentivement au second semestre du M1 : il s'agit d'un stage d'observation destiné à découvrir un milieu professionnel (ou à en approfondir la connaissance) ; il sera déterminé en fonction du choix de poursuites d'études ou d'insertion professionnelle. Le stage est encadré par un professionnel, mais en liaison avec la directrice ou le directeur de recherche.

Les trois notes suivantes correspondent à la rédaction finale du mémoire de recherche (une attention spécifique est accordée à sa présentation matérielle) et à sa soutenance.

- Mémoire – recherche (15 ECTS)

- Mémoire – mise en forme (3 ECTS)

- Mémoire – soutenance (6 ECTS).

PARCOURS 3. METIERS DES ARCHIVES, DES BIBLIOTHEQUES ; MEDIATION DE L'HISTOIRE & HUMANITES NUMERIQUES

- Stage professionnel 2 (12 ECTS)

14 semaines. Peut être divisé en deux stages dont un de 8 semaines minimum.

- Mémoire professionnel (15 ECTS)

Mémoire à vocation professionnelle avec rédaction d'un instrument de recherche (archives) ou exploitation d'une problématique professionnelle précise à partir d'un exemple de terrain (souvent le stage)

- Soutenance mémoire (3 ECTS)

Jury composé d'enseignants chercheurs et de professionnels.